

le sort retombe sur moi. Notre jardin est cinq fois plus grand qu'il ne l'était lors de votre séjour ici. Vous ne reconnaîtriez plus la place. Aussi je suis occupé depuis mon lever jusqu'à mon coucher. Si vous pouviez me faire avoir un bon et saint frère, j'en serais très heureux. Nous aurions besoin d'un frère qui sût tout faire.

Un père de plus nous soulagerait beaucoup. Maintenant je voudrais bien orner le sanctuaire de beaux petits *anges vivants*. Mais je n'ai pas de quoi les habiller. Je n'ai ni surplus, ni soutanes. Si j'en croyais pas importuner Votre Grandeur, je la prierais de demander pour moi à quelques personnes charitables des *cottas* et des soutanes d'enfants de chœur. Je serais si heureux d'en recevoir. Nous n'avons rien pour orner nos autels : ni fleurs, ni roses, ni vases, ni chandeliers. Notre église est par trop pauvre. Veuillez, Monseigneur, penser à nous et nous faire envoyer de quoi faire disparaître un peu cette extrême pauvreté.

Voilà, Monseigneur et bien-aimé Père, ce que je désirais vous écrire depuis longtemps. En attendant des nouvelles de votre santé, je demeure,

Votre tout dévoué fils.

A. DESMARAIS, Ptre, O. M. I.

Discours du cardinal Manning sur le Code pénal italien.—Le cardinal Manning vient de prononcer à Saint-Mary de Moorfields un important discours devant une nombreuse assistance. Son Eminence a flétri devant son auditoire la politique de M. Crispi à l'égard du Saint-Siège.

« J'ai été impatient, dit le cardinal, de fournir mon témoignage comme homme libre, comme chrétien, comme catholique, contre une loi qui est *orientale par sa tyrannie et atroce par son caractère*.

« Si cette loi était en vigueur en Angleterre, je ne sais combien de fois j'eusse été emprisonné et frappé d'amende... Tout cœur anglais se révolte à la pensée des violences que le gouvernement italien propose contre les ministres du culte. Qui est-ce qui jugera en quoi le ministre de la religion dépasse les limites de ses fonctions ? Si le chef vénéré de l'Eglise me disait : Vous excédez vos devoirs, je courberais la tête sans parler, mais si un ministre d'Etat me le disait, ah ! certes non, je ne courberais pas la tête. Dans l'exercice de mon ministère, je ne dois obéissance qu'à mon supérieur spirituel.

« Tout l'épiscopat d'Italie, tout le sacerdoce, le chef même de l'Eglise serait assujéti à qui ? Au ministre du jour, quel qu'il soit, et bien qu'ennemi des institutions les plus favorables. Une loi de cette nature ne peut être dictée que par la peur, par une conscience troublée, par la persuasion que l'on est dans le tort. Je l'ai toujours dit